

Réf. technico-économique

Fiche expérience en PPAM diversifiées



AGRIBIO 04
L'Agriculture BIO
des Alpes de Haute-
Provence



AGRIBIO 05
Les Agriculteurs
Biologiques des
Hautes-Alpes



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Thym à
linalol

OBJECTIFS DE NOS FICHES

Du fait de la diversité des systèmes de production en PPAM, ces fiches plantes à parfum, aromatiques et médicinales sont classés en 2 groupes en fonction de la typologie des fermes :

1. **Cultures mécanisées** (mécanisation (tracteur) - emploi de salariés permanents + saisonniers)
2. **Cultures peu mécanisées** (peu de mécanisation - petites surfaces - peu de saisonniers)

Le but de ce document est de transmettre des retours d'expérience d'itinéraires techniques d'exploitants en PPAM (activité principale ou de diversification), en bio, de PACA. Une page par ferme leur est donc dédiée. Les dernières pages présentent les investissements des exploitants en lien avec l'atelier PPAM.

Méthodologie et mise en page : Agribio 84



HE : huile essentielle
HA : hydrolat

Thym à linalol mécanisé HE - Saison 2025

Le thym est un petit arbrisseau vivace, ligneux, touffu, très aromatique de 10 à 30 cm de couleur de vert à gris vert. Il appartient à la famille des Lamiaceae et possède des toutes petites feuilles vertes, ovales, lancéolées. Les fleurs sont petites, blanches, légèrement roses, se regroupent à l'aisselle des feuilles ou au sommet de la plante et attirent les insectes pollinisateurs. Une des caractéristiques du thym est la diversité des types chimiques ou chémotypes, qui sont définis par le composé majoritaire présent dans son huile essentielle. Délicat avec une touche florale, le thym à linalol est le plus doux des thyms et est très réputé pour son utilisation en aromathérapie.

Adaptée au climat montagneux du pourtour méditerranéen, cette plante se cultive sur des sols argilo-calcaires (avec un calcaire actif tout de même modéré pour éviter les chloroses) et aéré par la présence de cailloux. L'implantation dans un sol sableux est possible mais avec de l'irrigation. Le thym est planté durant l'hiver en racines nues ou au début du printemps pour les mini mottes, après les dernières gelées. La 1ère récolte se fait l'année suivante. A l'implantation et selon les conditions météorologiques, il est nécessaire d'arroser 1 ou 2 fois. Ensuite, cette culture peut soit :

- être irriguée, avec 2 récoltes/an mais une durée de vie de 4-5 ans
- être au sec avec une seule récolte annuelle et une durée 2 fois plus longue.



Guillaume LIARDET
GAEC Aroma'Plantes
Sault (84)

Ressources techniques sur le thym pour l'HE

Thym en agriculture biologique, ITEIPMAI, 2000

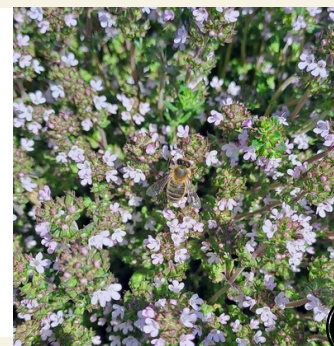
Revue de nombreuses connaissances scientifiques et techniques sur la plante (pas spécifique bio)

Fiches technico-économiques en thym bio, Chambre d'Agriculture Rhône-Alpes, 2011

Pratiques traditionnelles et nouvelles techniques

Thym, pour l'HE, en agriculture biologique, CA Languedoc-Roussillon, 2016

Revue de nombreuses connaissances scientifiques et techniques sur la plante (pas spécifique bio)



Guillaume LIARDET
GAEC Aroma'Plantes
Sault (84)



THYM A LINALOL

DISTILLATION

Age : 3^{ème} année

Surface : 3 ha environ

Rendement :

10-20 kg HE/an

**Ferme en plantes à parfum,
aromatiques et médicinales**

Carte d'identité



Installation

2000



Certification AB



**2 UTH
Statut juridique
GAEC**

Production :

SAU totale : 120 ha

SAU PPAM : 80 ha dont 40 ha en
lavande-in

Environ 40 PPAM cultivées

Chiffre d'affaire (2024) :

400 000 €

Circuit de vente :

40 % en vente directe; 60 % de
vente en gros

Pratiques :

Assez mécanisé et présence de
main d'œuvre sur l'exploitation
Absence de labour

Absence de traitement

Apports d'amendements, de
composts et de fumier

Absence d'engrais organiques

Place de la culture

3^{ème} année de culture

Durée de vie 7-8 ans avec 1 coupe
en fonction de la mortalité

Compost tous les 3-4 ans

Précédents : sainfoin puis petit
épeautre

ITINÉRAIRE TECHNIQUE



Temps de travail (heures) pour 1 ha

Irrigation

1 fois à la plantation
à la tonne à eau
(2 l/plant environ)

2023

Fin août

Destruction des repousses par déchaumage - 0,75 h/ha

Tracteur 100 CV + Covercrop à disques lisses 3 m, 1 personne

Mi-oct

Destruction des repousses par déchaumage - 0,75 h/ha

Tracteur 100 CV + Covercrop à disques lisses 3 m, 1 personne

Nov-Déc

Aération à 0,25 m et destruction des repousses à 0,1 m - 1 h/ha

Tracteur 160 CV + Chisel + Vibroculteur à pattes d'oies de 10 cm, 1 personne

2024

Fév

Destruction des adventices à 0,1 m - 0,5 h/ha

Tracteur 100 CV + Vibroculteur à pattes d'oies de 10 cm, 1 personne

Mars

Destruction des adventices à 0,1 m - 0,5 h/ha

Tracteur 100 CV + Vibroculteur à pattes d'oies de 10 cm, 1 personne

Mars

Nivellement du sol - 0,75 h/ha

Tracteur 100 CV + Herse rotative ou herse alternative, 1 personne

Mi-mars

Plantation en ligne - 24 h/ha

Distance entre rangs 1,7 m et entre plants 0,35 m, 14 000 plants/ha

Tracteur 140 CV avec GPS + Planteuse autoconstruite 3 rgs + 1 rappuyeur, 4 pers

Mi-avril

Désherbage mécanique en plein - 0,5 h/ha

Tracteur 100 CV + Herse étrille 6 m, 1 personne

Fin avril

Désherbage mécanique sur l'inter-rang - 1,25 h/ha

Tracteur 100 CV + Bineuse Carré 3 rangs avec disque protecteur, 1 personne

Fin mai

Désherbage mécanique interplant - 10 h/ha

Tracteur 140 CV + Bineuse Rey interplant avec Rotor, 1 personne

Déb juin

Désherbage manuel pour finaliser le désherbage - 20-40 h/ha

Le temps passé est très variable en fonction de l'année (efficacité des
désherbages mécaniques, pluviométrie, type d'adventices présentes...)

Fin juin

Désherbage mécanique sur l'inter-rang - 1,25 h/ha

Tracteur 100 CV + Bineuse Carré 3 rangs avec disque protecteur, 1 personne



Guillaume LIARDET
GAEC Aroma'Plantes
Sault (84)



THYM A LINALOL

DISTILLATION

Age : 3ème année

Surface : 3 ha environ

Rendement :

10-20 kg HE/an

Ferme en plantes à parfum,
aromatiques et médicinales

Carte d'identité



Installation

2000



Certification AB



2 UTH
Statut juridique
GAEC

Production :

SAU totale : 120 ha

SAU PPAM : 80 ha dont 40 ha en
lavande-in

Environ 40 PPAM cultivées

Chiffre d'affaire (2024):

400 000 €

Circuit de vente :

40 % en vente directe; 60 % de
vente en gros

Pratiques :

Assez mécanisé et présence de
main d'œuvre sur l'exploitation
Absence de labour

Absence de traitement

Apports d'amendements, de
composts et de fumier

Absence d'engrais organiques

ITINÉRAIRE TECHNIQUE



Temps de travail (heures) pour 1 ha

2025

Déb mars

Désherbage mécanique interplant - 8 h/ha

Tracteur 140 CV + Bineuse Rey interplant avec Rotor, 1 personne

Fin mars

Désherbage mécanique en plein - 0,5 h/ha

Tracteur 100 CV + Herse étrille 6 m, 1 personne

Avril

Désherbage mécanique sur l'inter-rang - 1,25 h/ha

Tracteur 100 CV + Bineuse Carré 3 rangs avec disque protecteur, 1 personne

Fin mai

Récolte mécanique à début floraison - 1,5 h/ha

Tracteur 100 CV + Coupeuse Rey mono-rang, 1 personne

Préfanage en bord de parcelle pendant 24 h réalisé avant la distillation

Fin mai

Chargement du thym dans le camion - 0,5 h/ha

Chargeur + Camion, 1 personne

**Ne pas négliger les temps de manutention et de transport sur l'ensemble,
mais plus particulièrement lors de la récolte**

Fin mai

Distillation - 1 h/caisson et 1 caisson/ha

Distillerie avec des caissons de 28 m³

Déb juin

Désherbage mécanique sur l'inter-rang - 1,25 h/ha

Tracteur 100 CV + Bineuse Carré 3 rangs avec disque protecteur, 1 personne

Déb sept

Désherbage mécanique sur l'inter-rang - 1,25 h/ha

Tracteur 100 CV + Bineuse Carré 3 rangs avec disque protecteur, 1 personne

Zoom sur...

En plus des différents désherbages mécaniques ou manuels, l'agriculteur fait passer un troupeau de brebis 3 fois au printemps. Ce troupeau est gardé et ne fait que passer dans la parcelle, il n'y a pas de filets. Les 2 avantages principaux sont le désherbage de la culture et la fertilisation grâce aux excréments des brebis.

Zoom sur...

Le producteur a remarqué une différence de rendements entre une variété achetée et sélectionnée qui produit plus (18 à 24 kg/ha) mais qui est plus standard olfactivement à une variété locale qui a des rendements moindre (6 à 12 kg/ha) mais qui est beaucoup plus olfactive avec une chromatographie plus complète. Chaque client a sa préférence...



BILAN TEMPS DE TRAVAIL & ECONOMIE

Les charges présentées dans cette fiche ne constitueront que des données indicatives. Toute utilisation individuelle devra tenir compte de la réalité de l'exploitation et des choix de conduite de cultures. De plus, généralement en vente directe c'est la diversité de productions qui apporte la viabilité économique du système.

PRINCIPALES CHARGES

En €	Guillaume
Charges main d'oeuvre	216 € 16 heures
Plants	-
Fertilisation organique	-
Eau irrigation	-
Distillation	402 € HT/récolte

TEMPS DE TRAVAIL (par ha et par an)

Opérations (heures)	Guillaume
Plantation	Pas en 2025
Entretien	12,5 h
Récolte	2 h
Distillation	1,5 h
TOTAL	16 h

INVESTISSEMENTS MATERIELS

En € (HT)	Guillaume
Tracteur	10 000€
Disques (d'occasion)	3 000 €
Chisel (d'occasion)	3 000 €
Vibroculteur à pattes d'oies (d'occasion)	3 000 €
Herse rotative (d'occasion)	2 000 €
Herse étrille (achetée à 2)	5 000 €
Bineuse 3 rangs Carré	15 000 €
Bineuse interplant Rey avec rotor	12 000 €
Coupeuse Rey	28 500 €
Camion + chargeur	25 000 €
Planteuse faite maison (prix du matériel uniquement)	1 000€
Distillerie	60 000 €

Données utilisées

CHARGES DE MAIN D'OEUVRE :

13,5 €/h : SMIC horaire brut d'un salarié

On compte ainsi le temps de travail des exploitants et celui des salariés, même si nous savons que les exploitants ne se rémunèrent pas au SMIC. Il s'agit de faciliter le calcul, ce qui nécessite d'interpréter les données avec du recul.

AUTRES CHARGES :

Dans les charges, ne sont pas indiquées prises en compte : charges de mécanisation, charges d'irrigation, charges de commercialisation et charges de structure.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Agribio 04 : Mégane Véchambre

06 29 64 24 33 - conseillerppam@bio-provence.org

Agribio 05 : Coralie Gaboriau

07 50 03 74 56 - ppam05@bio-provence.org

Chambre Agri. 04 : Sarah Parent

06 79 95 02 64 - sparent@ahp.chambagri.fr

Réalisation : 2025

Fiche réalisée par Agribio 04, Agribio 05 et la Chambre d'Agriculture 04

Travail financé dans le cadre de :

- la subvention du Conseil Régional SUD-PACA allouée à Agribio 04 et Agribio 05 pour 2025
- la subvention du Conseil Départemental 04 allouée à Agribio 04 pour 2025
- la subvention CASDAR allouée à la Chambre d'Agriculture 04 pour 2025

Crédit photo : Chambre d'Agriculture 04, Agribio 04, Agribio 05



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



RÉGION SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES